



Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Affiché le

ID : 035-213502537-20230227-2023\_02\_27\_10-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL  
27 EVRIER 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 27 février, à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué par M. Jérôme BÉGASSE, Maire, s'est réuni salle des Halles, en séance publique.

**19 présents** : M. Jérôme BÉGASSE, M. Frédéric SALAÛN, Mme Cécile BREGEON, M. Yves LE ROUX, M. Vincent BONNISSEAU, M. Florent BASLÉ, Mme Pascale MACOURS, Mme Catherine LEBON, M. Pierre AVENET, M. Franck JOURDAN, M. Jean-Michel GUÉNIOT, Mme Florence STABLO, Mme Katell SEVIN-RENAULT, Mme Séverine BUFFERAND, Mme Fabienne MONTEBAULT, M. Samuel TRAVERS, Mme Cécile MARCHAND, M. Sylvain NEVEU, Mme Leslie SALIOT formant la majorité des membres en exercice.

**7 excusés** :

Mme Jacqueline LE QUÉRÉ ayant donné pouvoir à Mme Catherine LEBON  
M. William POMMIER ayant donné pouvoir à M. Jean Michel GUENIOT  
M. Guillaume HUBERT ayant donné pouvoir à M. Jérôme BÉGASSE  
Mme Laetitia COUR ayant donné pouvoir à Mme Pascale MACOURS  
Mme Maëlle EVARD ayant donné pouvoir à Mme Florence STABLO  
Mme Morgane JÉZÉGOU ayant donné pouvoir à Mme Cécile MARCHAND  
M. Grégory FONTENEAU ayant donné pouvoir à M. Samuel TRAVERS

**1 absente** :

Mme Laura ESNAULT

**Secrétaires de séance** : M. Franck JOURDAN, M. Samuel TRAVERS

Date de convocation : le 21 février 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

2023\_02\_27\_10

Nomenclature : 7.5.3

**Reversement d'une partie de l'excédent du budget de la ZAC de la Bellangerie au budget de la commune**

**Rapporteur** : M. Frédéric SALAÛN

M. Frédéric SALAÛN, rapporteur, rappelle au conseil municipal que dans le cadre de la densification urbaine, la commune a prévu dans son budget primitif 2023 une participation du budget de la ZAC de la Bellangerie par le versement d'une partie de son excédent pour les projets listés ci-dessous :

- acquisition terrains au sud des bassins tampons de la Bellangerie
- acquisition 5 rue Leclerc pour extension école
- acquisition 6 rue Leclerc à l'EPF
- acquisition parcelle ER4 (réserve pour équipement public 666 m<sup>2</sup>)
- aménagements « Le Parc » dont éclairage public
- rénovation réseau eaux pluviales carrefour rue Leclerc/rue du G. de Gaulle
- aménagements la Butte à Moquet
- construction de la salle de danse
- rénovation de la mairie
- construction restaurant scolaire
- aménagements chemins de randonnée/voies douces
- aménagements voiries aux abords du collège
- études extension cimetière
- poteaux incendie

Le conseil municipal est sollicité pour accepter le reversement d'une partie de l'excédent du budget de la ZAC de la Bellangerie vers le budget le budget communal pour les investissements listés ci-dessus dans la limite de 700 000 €.



**Mairie**

B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier

Tél : 02 99 39 10 42 - Fax : 02 99 39 23 25 - Courriel : [mairie@ville-staubinducormier.fr](mailto:mairie@ville-staubinducormier.fr)

[www.saint-aubin-du-cormier.bzh](http://www.saint-aubin-du-cormier.bzh)

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Affiché le

ID : 035-213502537-20230227-2023\_02\_27\_10-DE

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- **accepte le reversement d'une partie de l'excédent du budget de la Bellangerie vers le budget communal pour la participation au financement des opérations listées ci-dessus dans la limite de 700 000 €. Les versements se feront au fur et à mesure de l'avancement des projets.**

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire : Jérôme BÉGASSE.



**Mairie**

B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier  
Tél : 02 99 39 10 42 - Fax : 02 99 39 23 25 - Courriel : [mairie@ville-staubinducormier.fr](mailto:mairie@ville-staubinducormier.fr)

[www.saint-aubin-du-cormier.bzh](http://www.saint-aubin-du-cormier.bzh)